

**PIE ÉVÊQUE
SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU
POUR PERPÉTUELLE MÉMOIRE**

En cette Année sainte, consacrée à la perfection des particuliers et des États, le Seigneur tout puissant et bon a voulu glorifier, même sur terre, quelques-uns de ses Serviteurs et donner à l'Église militante de nouveaux intercesseurs que nous puissions invoquer dans nos nécessités.

Admirons donc son dessein qui l'a fait, en ces jours, élever six Serviteurs de Dieu aux suprêmes honneurs des autels, et déclarer Bienheureux plusieurs autres, les uns après un long espace de temps, depuis leur disparition de cette terre, les autres récemment décédés, si bien qu'à leur glorification assistent bien des personnes qui les ont connus de leur vivant et qui ont pu apprécier leurs vertus.

Pour vous, Fidèles du Christ, qui demeurez dans cette ville, ou qui êtes venus en pèlerins dans cette seconde patrie des nations catholiques, contemplez la gloire de ces Confesseurs et de ces Martyrs, qui ont obtenu le salut éternel par l'exercice de sublimes vertus, pratiquées suivant leur état, puis louez les merveilles de Dieu, qui se glorifie dans ses Saints, et honorez ses Serviteurs. Quant, à Nous, dans notre joie, Nous avons le ferme espoir que le troupeau, commis à Nos soins, sous le patronage de ces Saints et de ces Bienheureux, obtiendra les grâces nécessaires pour atteindre la vie éternelle, qui sont réclamées par les circonstances présentes. Maintenant donc, conformément au louable usage de l'Église, nous mettons sous vos yeux les faits et gestes de Jean Eudes, afin que leur souvenir provoque à l'imiter les coeurs faibles en fortifiant notre débilité et que son exemple raffermisse les âmes timides et les excite à la charité et à la dévotion.

L'an seize cent un de la Rédemption, le quatorzième jour de novembre, dans le bourg de Ri, du diocèse de Séez, naquit Jean Eudes de parents pieux et honorables, Isaac et Marthe Corbin, qui, afin d'avoir un fils, avaient entrepris un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de la Recouvrance et avaient fait voeu de le consacrer à Dieu. Exaucés, ils le firent aussitôt après sa naissance, régénérer dans les eaux du baptême et lui donnèrent le nom de Jean. De très bonne heure, grâce aux pieux exemples de ses parents, l'enfant se distingua merveilleusement entre tous, donnant à ses camarades de nombreuses preuves de ses vertus.

Des témoins ont raconté que ses parents, en proie à la plus grande anxiété en raison de sa longue absence, le trouvèrent, dans sa toute petite enfance, ravi en Dieu près d'un pilier de l'Église. Ils ont également rapporté, que, à l'âge de neuf ans, Jean, souffleté par un certain Desdiguères, son camarade, tomba à ses genoux, et lui présenta l'autre joue, suivant le conseil de l'Évangile. Le coupable, stupéfait, publia le fait, qui remplit tous les coeurs d'une grande admiration.

Dès la fleur de son premier âge, il témoigna une rare soumission à ses parents, qui le confièrent au prêtre Jacques Blanette, afin d'apprendre les éléments de la doctrine chrétienne. Après avoir donné de nombreux exemples de vertus et montré une précoce habitude de la prière, Jean, s'approcha de la sainte Table, à douze ans, le jour de la Pentecôte 1613, et son âme éprouva d'ineffables délices, à se nourrir et se repaître pour la première fois de la chair divine. Pour que ce pain céleste, qui fortifie les coeurs faibles et épanouit en eux la fleur de la virginité, lui fût d'un plus fréquent usage, tout à l'encontre de la tiédeur de ses concitoyens qui ne s'approchaient qu'une fois l'an du Sacrement de l'Eucharistie, il obtint la permission de prendre chaque mois cette divine nourriture.

C'est pourquoi sa piété, sa foi, son amour, par le fréquent usage de cet aliment salutaire, aussi bien que par l'abondance des célestes douceurs, dont Dieu daignait le combler, brillèrent d'un merveilleux éclat, à tel point qu'avant même l'adolescence, embrasé des ardeurs de la divine charité, il se lia à Dieu par le vœu de perpétuelle chasteté.

Au mois d'octobre 1615, à peine instruit des éléments de la grammaire, il fut admis dans le Collège de Caendirigé par les Pères de la Compagnie de Jésus. Là la supériorité de son esprit et sa rare piété brillèrent vite à tous les yeux : surnommé « le dévot », il fut proposé comme modèle à ses condisciples, au nombre de trois cents et plus.

Notre adolescent donna surtout carrière à sa piété envers la Mère de Dieu, qu'il appelait sa Reine, sa Patronne et son Épouse, et au doigt de laquelle il avait un jour passé un anneau, écrivant ensuite un contrat d'alliance avec elle et le signant de son sang. Le Recteur du Collège rendit le meilleur témoignage de son excellente conduite non seulement dans les lettres, mais surtout dans la piété.

Son cours de philosophie heureusement achevé, ses parents, malgré leur insigne piété, désiraient qu'il épousât une jeune fille très riche et très vertueuse, et ils espéraient l'emporter sur la décision de leur fils bien-aimé, qui avait très à cœur d'embrasser l'état ecclésiastique. Mais leur espoir fut déçu, car Jean, déjà fié par le vœu de chasteté, refusa sur le champ de se marier. Aussi bien, ses parents, se rappelant la promesse qu'ils avaient faite dans la chapelle de Notre-Dame de la Recouvrance, avant sa naissance, l'exhortèrent à suivre la voie que la volonté de Dieu lui avait désignée.

Regagnant la maison paternelle, l'an 1620, Jean reçut la tonsure et les Ordres mineurs de son Évêque, Mgr Camus de Pont carré, et, voulant un plus ferme appui pour soutenir ses forces morales, ce qui chez lui ne lui était pas aisé, malgré l'opposition de son père, puis avec son assentiment, il suivit les avis de son confesseur, et entra dans la Congrégation de l'Oratoire de Paris instituée par le très pieux P. de Bérulle, qui peu de temps après fut élevé au cardinalat. Dans ce jeune clerc celui-ci reconnut promptement un de ces hommes que la Providence de Dieu appelle à relever de sa déchéance le ministère sacerdotal. Notre clerc, qui n'avait pas encore reçu l'ordre du diaconat, s'appliqua à l'étude avec ardeur, et il y fit de tels progrès qu'on lui confia la mission de prêcher, mission dont il s'acquitta avec un très grand succès, quoiqu'il ne fût pas encore engagé dans les Ordres sacrés.

De ce ministère évangélique découlèrent pour le salut des âmes des fruits très abondants, qui légitimèrent l'amour toujours plus ardent du P. de Bérulle pour Jean, et sans ombre de jalousie, tous les membres de la Congrégation s'y associèrent. Sur la fin de l'année 1625, ce fut avec une rare ferveur qu'à l'âge de 24 ans, Jean, honoré du sacerdoce, offrit à Dieu l'hostie sainte pour la première fois, et le P. de Bérulle lui accorda de recueillir promptement dans la vigne de l'Église catholique une riche moisson.

Dieu en avait statué autrement: le nouveau prêtre, en proie à une fâcheuse maladie, causée par son rude genre de vie, fut contraint de quitter Paris, afin de refaire, dans un lieu solitaire du nom d'Aubervilliers, sa santé mal en point. Peu à peu il recouvra ses forces dans la solitude, et, peu après, son supérieur le rappela pour lui faire entendre les meilleurs prédicateurs. A son retour à la maison de la rue Saint-Honoré, Jean avait commencé de s'appliquer à l'étude, à la piété et au ministère apostolique, lorsque, à l'improviste, il reçut de son père une lettre lui annonçant que, dans son pays natal, la peste fait de jour en jour de plus nombreuses victimes ; aussi en appelle-t-il à la charité de son fils dans un si grand péril. A cette sinistre nouvelle, Jean, avec la permission de ses supérieurs, se bâta de partir et se dévoua tout entier au service de ses concitoyens atteints par ce fléau venu d'Asie. Seul avec un prêtre très pieux qui, de grand cœur, lui avait offert une hospitalité refusée par d'autres, il travailla plusieurs mois avec la plus grande charité à ranimer non seulement les corps des pestiférés, mais encore leurs âmes torturées de chagrin.

Il secourut également plusieurs localités en proie à l'épidémie, ne s'épargnant aucun labeur, se privant presque entièrement de sommeil, afin de consoler les affligés, de reconforter les apeurés, en les exhortant tous à implorer le secours de la Vierge Marie; les habitants d'Argentan en firent l'expérience et furent sauvés du terrible fléau.

L'an 1631, la contagion s'abat avec violence sur la ville de Caen: la crainte, l'anxiété étreint tous les coeurs, et tout le monde fuit pour échapper au mal. Jean accourt là où les pestiférés sont plus nombreux; il se transporte d'un lieu dans un autre administrant aux malades les derniers sacrements et pour ne pas communiquer à ses confrères le germe de la maladie, le soir, brisé de fatigue, il s'abrite dans un tonneau en bois, placé dans un pré, appelé depuis le « Pré du Saint ».

Bientôt le mal envahit la maison de l'Oratoire, et, Jean, se porte de tout son pouvoir au secours de ses frères, au mépris de sa propre vie. A la suite de tels labeurs, il tombe très gravement malade et va mourir. Mais les filles de Sainte-Thérèse et les Religieuses de Saint-Benoît ne cessent de prier et de jeûner pour sa guérison, et il échappe au danger avec une nouvelle ardeur, il se livre à l'apostolat, à la vue, de l'ignorance grossière et de la dépravation du peuple, dues à la pernicieuse doctrine janséniste, dont le clergé lui-même n'avait pu se préserver.

Fécondant ses études par de longues et incessantes prières, il demanda à Dieu, afin de procurer le salut des âmes et d'écraser l'erreur, d'être un docte et habile missionnaire. Il l'obtint aussitôt, et son ardeur à ramener les égarés dans la bonne voie a pu, à juste titre, être comparée au zèle de François de Sales et de Vincent Ferrier. En 1632, il entreprend, avec des Oratoriens, des missions en Normandie, et il y recueille, à sa grande joie, les fruits les plus abondants. Personne ne peut l'entendre prêcher, sans être ému jusqu'aux larmes. A sa descente de chaire, la foule en rangs pressés, lui demande à se confesser, réclamant lumière pour l'esprit, consolation pour le coeur; et sa prudence et sa douceur achèvent au saint Tribunal, ce que la force de son éloquence a commencé dans ses discours.

Après les heureux succès de ces premières missions, et deux années consacrées à l'étude avec plus d'ardeur que jamais, aux applaudissements du P. de Condren, le nouveau Supérieur de la Congrégation, l'Archevêque de Rouen le chargea de donner des missions dans toute la Normandie et de s'adjoindre des compagnons, comme il le jugerait opportun. Voilà pourquoi entre les messagers de la loi divine il fut regardé comme la merveille du siècle, non seulement par le P. Olier, l'Instituteur de la Société de Saint-Sulpice, mais encore par la Reine de France et par Bossuet, homme si remarquable par sa doctrine.

Bien qu'il comptât déjà de nombreuses victoires sur les erreurs calvinistes, et qu'un certain nombre de leurs adeptes eussent été ramenés par lui au giron de l'Église, Jean n'en fut pas moins gravement affligé de voir que les fruits de ses missions duraient peu, parce que les Chefs des diocèses ne pouvaient obtenir des jeunes gens qui se dévouassent à l'Église. Pensant donc qu'il n'aboutirait à rien, si l'on n'instituait pas de séminaire pour le bien et l'accroissement du clergé, et, convaincu par l'expérience que la Congrégation de l'Oratoire ne répondait plus à cette fin tant désirée par son fondateur le P. de Bérulle, il implora la lumière divine, et résolut, quoique à regret, de s'en séparer. De là des discordes, entre ses confrères, et il ne fut pas facile de rappeler à l'obéissance certains d'entre eux, qui, tout en pleurant amèrement sa sortie, craignaient de l'avoir pour adversaire. Dans ces conjonctures difficiles, Jean s'employa activement à ramener la concorde entre les Oratoriens, mais ses efforts n'obtinrent aucun effet.

Étant sorti de la Congrégation de l'Oratoire, il s'associa cinq prêtres et se rendit à l'antique sanctuaire de Notre-Dame de la Délivrande, suppliant Jésus et Marie d'être l'âme, l'exemplaire et la règle de la société qu'il allait instituer. Dans son entreprise, il eut comme protecteur et comme soutien l'évêque de Bayeux; mais dans cette affaire il éprouva, par la permission de Dieu, de nombreux sujets d'affliction, et spécialement d'être injustement accusé d'avoir enlevé à l'Oratoire une importante somme

d'argent pour établir sa Congrégation: accusation absolument fautive, car il fut vite prouvé que cette somme lui avait été en partie fournie par la duchesse d'Aiguillon, en partie promise seulement par la famille de Repichon, à la seule condition d'être employée principalement à sa nouvelle oeuvre.

Ainsi le 25 mars 1643, commença une Société de Prêtres séculiers qui reçut le nom de «Congrégation de Jésus et Marie», et aussitôt s'ouvrit à Caen un premier séminaire qui, l'année suivante, fut régulièrement confirmé avec la susdite société par l'Évêque de Bayeux. Plusieurs Évêques, considérant que ce Séminaire, érigé d'après les prescriptions du Concile de Trente, pourvoyait amplement à l'enseignement et à la formation pieuse du clergé, sollicitèrent sans retard Jean Eudes d'en fonder d'autres dans leurs diocèses. C'est ainsi qu'entre autres furent érigés ceux de Coutances, Lisieux, Rouen, Evreux, Rennes.

En multipliant ces fondations, Jean, par son exemple plus que par ses paroles, inculqua à ses disciples l'esprit de piété, de modestie, de pauvreté, de zèle, d'obéissance et de charité. Quand il s'agit de tracer de nouvelles règles, il demanda à Dieu de l'éclairer et de lui découvrir quels principes, quels usages il devrait adopter dans ses Constitutions.

En 1645, suivant des conseils amis, il rédigea en latin quelques statuts et un résumé de constitutions, lesquelles, après avoir reçu en 1654 leur forme définitive, se distinguent par leur esprit de sagesse, la beauté de leurs conseils, et la conduite des âmes à la sainteté.

En instituant sa Congrégation Jean s'était proposé une double fin: la première, de fournir à l'Église de Dieu, surtout dans sa province natale, des ouvriers d'une piété insigne et d'un grand savoir, dont le ministère apostolique relèverait les moeurs du clergé de France ; la seconde, de réveiller la foi du peuple presque morte, par les secours des missions et l'usage des sacrements. Avec l'aide de Dieu, ce double but, Jean put l'atteindre, en ne s'épargnant jamais dans sa longue carrière, surtout par les exercices des missions, auxquels il se livra avec ardeur en compagnie des siens. Ne se répétait-il pas sans cesse: « Malheur à moi, si je n'évangélise les peuples, si je ne ramène à Dieu les égarés ! » Marchant sur les traces du Divin Maître, il parcourait villes et villages et annonçait partout le Royaume de Dieu. Les missions succédaient aux missions, sans que, à force de prêcher, ses forces défaillassent, ni que ses auditeurs se fatiguassent de l'entendre. Les églises étaient remplies par la foule et la force de son éloquence, sa voix, ses gestes attiraient tout le monde à lui : on l'écoutait comme un ange envoyé du ciel.

Il ne fut pas rare, aux jours de fête, que pour entendre l'apôtre, l'on comptât plusieurs milliers d'hommes en plein air; ni la rigueur de la température, ni la difficulté des chemins, ni la fatigue n'arrêtaient l'ardeur du peuple, qui désirait approcher ce grand homme de Dieu. Ce concours durait des semaines entières, et finalement tous venaient au saint tribunal de la pénitence et, avec les plus grandes marques de piété, se réconfortaient de la nourriture des Anges. Et non moindre était sa sollicitude pour les enfants, de quelque état et condition qu'ils fussent: après les avoir excellemment instruits des éléments de la doctrine chrétienne, il s'appliquait avec beaucoup de rigueur et d'amour, à les admettre à la première communion, au milieu de cérémonies solennelles, qui en gravassent le souvenir dans l'esprit des parents et des enfants. Entre les innombrables missions qu'il a faites, nous voulons citer celle d'Autun, qui eut lieu en 1648, avec un très grand concours de peuple. Un bon nombre de jeunes gens, depuis longtemps constitués en société sous le nom, de Valentins, étaient en état d'ivresse, au temps du Carnaval, et parcouraient les rues, pleins de fureur et de rage contre le serviteur de Dieu et ses saintes Missions. Jean sut se contenir et il leur parla avec tant de candeur dans la voix et de charité dans le coeur, que les chefs de cette malfaisante société répudièrent soudain les fautes qu'ils avaient faites et promirent de renoncer sans retard à leur mauvaise vie et aux tentations de Satan. Le même jour, ils suivent Jean en pèlerinage dans un lieu souillé par leurs crimes, et, versant des larmes, ils reçoivent la communion avec des marques d'ardente piété, et attestent publiquement leur conversion.

De même en 1660, à Paris, à Saint-Germain des Prés, Jean s'adresse sans crainte à la Reine Anne d'Autriche, lui rappelle ouvertement les devoirs des rois, et la conjure au nom de Dieu de veiller par dessus tout au sort de ses sujets et de diminuer leurs souffrances ; finalement il la prie humblement d'inculquer au Roi le sentiment de ses devoirs envers l'Église et la religion, car il y va de son salut éternel.

La Reine ne s'irrite pas de ces paroles; tout au contraire, elle manifeste sa reconnaissance à Jean et s'étant tournée vers les courtisans: « voilà, dit-elle, qui est vraiment savoir prêcher ; nous tenir des discours flatteurs, c'est assurément nous tendre des embûches ».

Le renom et l'autorité du célèbre missionnaire s'en accrût aux yeux de tous, mais plus encore par les miracles dont Dieu honora ses prédications. C'est ainsi qu'en 1643, à Valognes, alors qu'il prêchait en plein air, soudain s'éleva une horrible tempête. Ses auditeurs, terrifiés, se sauvaient çà et là pour échapper au danger. Mais l'orateur du geste et de la voix leur affirme qu'ils n'éprouveront aucun mal, et il en est ainsi : par les rues et les champs voisins l'eau coule en abondance, sans que ses auditeurs soient mouillés; et ils écoutent, stupéfaits, l'éloquent sermon de l'homme de Dieu.

Ailleurs, le 2 juillet 1673, il prêche sur la Vierge Marie et commence à parler de la vertu de chasteté. Soudain un fracas terrible retentit dans l'air semblable au bruit de la foudre, et pourtant le ciel brille du plus pur éclat. De là des cris parmi les auditeurs, des plaintes, des supplications: les uns à genoux implorent de Dieu miséricorde ; les autres tombent aux pieds d'un confesseur et le prient instamment de les absoudre. Enfin le bruit cesse, sans qu'on en découvre la cause ; mais il est évident pour tous que Dieu, par ce prodige, a fortement remué les cœurs endurcis pour qu'ils reçoivent les bienfaits de la mission.

Dans le cours de ses missions apostoliques, Jean Eudes avait souvent rencontré nombre de ces femmes dont abuse la perversité de scélérats et qu'elle laisse la proie du vice. Il en avait parfois secouru quelques-unes; mais il avait promptement senti que, sans ressources et sans espoir, elles courraient de nouveaux dangers ; ému par la pitié, il s'étudia à leur fournir un refuge convenable. C'est pourquoi, sur le conseil de Madeleine Lamy, femme sans fortune, mais douée d'éminentes qualités, et grâce aux secours de plusieurs familles, il loua à Caen, en 1641, une maison où, avec l'approbation de l'Évêque, et sous la conduite de pieuses séculières, il réunit les susdites pénitentes, et, pour les protéger, y établit la clôture. Dix ans après, grâce à une nouvelle approbation du nouvel Ordinaire de Bayeux difficilement obtenue, les pieuses directrices furent admises à prononcer les trois vœux habituels de religion, auxquels s'en ajouta un quatrième, celui de ramener à la vie régulière les femmes livrées au mal ; et c'est ainsi que prit naissance, sous le titre de Notre-Dame de Charité, la Congrégation qu'Alexandre VII, Notre Prédécesseur d'illustre mémoire, érigea en Ordre religieux en 1666. Dans la suite des temps, le nouvel Ordre fonda d'autres monastères, et l'expérience atteste les fruits abondants qui en sont émanés depuis, par le moyen surtout de la Vénérable Servante de Dieu, Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, qui, sous le Pontificat de Grégoire XVI, Notre Prédécesseur, d'heureuse mémoire, ajouta le généralat dans le monastère d'Angers dont elle était supérieure, en apportant quelques changements à la première constitution de l'Institut, mais en conservant intégralement les règles de Jean Eudes. De cette manière, par l'ineffable bonté de Dieu, toujours attentive au salut des âmes, se propagea avec un prompt succès par toute la terre la famille de Notre-Dame de Charité, avec l'addition du titre de Bon-Pasteur pour le généralat d'Angers. A ce propos il nous plaît de le rappeler, que, l'an passé, Nous avons solennellement déclaré que les vertus de la même Servante de Dieu Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier avaient atteint le degré héroïque.

Pourvoyant le plus possible au bien des fidèles, Jean Eudes institua une autre Société, encore florissante, intitulée « Du Cœur admirable de la Mère de Dieu ». De même, en plusieurs lieux, furent instituées par lui des Confréries des SS. Cœurs que Clément X d'illustre mémoire, Notre Prédécesseur, enrichit d'indulgences. De plus il fonda beaucoup d'autres oeuvres de piété et de charité, qui le firent

grandement estimer des évêques et du peuple. De même il écrivit plusieurs excellents livres sur la vie chrétienne et sacerdotale, et parla d'une façon remarquable des choses liturgiques. Mais où son zèle brilla singulièrement, ce fut à promouvoir la salutaire dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, auxquels, le premier de tous, il eut l'idée, non sans quelque inspiration divine, de faire rendre un culte liturgique; car, lors de l'institution de sa société de prêtres séculiers ou Congrégation de Jésus et Marie, il lui découvrit son intention de célébrer solennellement chaque année, une double fête de ces mêmes Coeurs. De plus il fonda beaucoup d'autres oeuvres de piété et de charité; car lors de l'institution de sa société de prêtres, ou Congrégation de Jésus et Marie, il lui découvrit son intention de célébrer solennellement chaque année une double fête de ces mêmes Coeurs sacrés. Dans ce but il écrivit un Office et une Messe en l'honneur du saint Coeur de la Mère de Dieu, et le 8 février 1648, pendant une mission, Jean accomplit pour la première fois cette cérémonie, dans la cathédrale d'Autun, avec l'approbation de l'Évêque. Or, en composant le susdit Office, ce ne sont pas seulement les louanges du Coeur de la Vierge Marie, mais encore celles du Sacré Coeur de Jésus qu'il chanta, à tel point que cette fête pourrait être appelée la fête de ces deux Coeurs. Cette fête l'Évêque d'Autun, l'introduisit aussitôt dans son diocèse, et plusieurs prélats de France suivirent avec joie son exemple; le Cardinal de Vendôme, légat à latere de notre Prédécesseur Clément IX d'illustre mémoire, approuva cette dévotion de son autorité. Le zèle de Jean pour ces sacrés Coeurs atteignit son apogée, lorsque, en 1670, après une mission faite à Rennes et la fondation d'un séminaire dans cette ville, il put célébrer pour la première fois dans cette maison la fête du Sacré Coeur de Jésus, avec l'approbation de l'Évêque diocésain, à laquelle un très grand nombre de Prélats s'empressèrent d'adhérer. Deux ans après, le pieux législateur ordonna expressément de célébrer cette fête dont Nous venons de parler comme fête patronale dans toutes les maisons de sa Congrégation. Pie IX, Notre Prédécesseur d'illustre mémoire, sanctionna de son autorité ces deux fêtes, célébrées dans la famille Eudiste, et reconnut comme jour de leur solennité, le 8 février pour la fête du Très saint Coeur de Marie, et le 20 octobre pour celle du Divin Coeur de Jésus. Cette conduite, dans la propagation de ce culte, du si grand homme, qui en est le Père, le Docteur et l'Apôtre, excita l'implacable haine des jansénistes, qui lui fit endurer bien des afflictions; son invincible courage les supporta pour l'amour de Dieu et le salut des âmes.

Épuisé par de longs et continuels labeurs, Jean sentit ses forces défaillir de jour en jour. Le flux de sang qui depuis longtemps le tourmentait, le réduisit à une telle faiblesse qu'il avait peine à parler. En 1679, ses maux augmentant, il résolut de s'adjoindre un auxiliaire, mais n'acquérant aucun espoir de recouvrer la santé, il abdiqua sa charge de supérieur et ordonna de lui élire un successeur. En conséquence le 26 juin 1680, en la ville de Caen, se tint une assemblée où fut nommé Supérieur de la Congrégation de Jésus et Marie le R. P. Blouet de Camilly, l'un de ses fils les plus aimants. A peine élu, Jean se jeta à ses pieds, implora sa bénédiction, et se donna comme le dernier frère et membre de la Société. Un tel exemple d'humilité excita l'admiration et les pieuses larmes des assistants. Déchargé du gouvernement de la Congrégation, il n'eut plus d'autre pensée que de rendre son âme à Dieu dans des sentiments de foi et de charité. Il avait prescrit aux siens des exercices spirituels pour se préparer au suprême passage; il en usa lui-même, il revit son testament et le ratifia définitivement. Pour la dernière fois il eut la joie d'aller saluer les Filles de Notre-Dame de Charité, et il les bénit. Après quoi, tourmenté d'une fièvre ardente et accablé d'autres maux, il garda longtemps le lit dans sa maison de Caen, donnant des preuves d'une admirable patience et sainteté. Il demanda instamment les derniers secours de l'Église; voyant arriver le prêtre, il se leva malgré sa grande faiblesse, et, prosterné devant le Saint Sacrement, il formula quantité d'actes d'amour et d'humilité, demanda pardon à ses confrères et les exhorta à la parfaite observation de leurs règles. Fortifié par le pain des Anges et replacé dans son lit, il fut réconforté par l'Extrême-Onction, après qu'il eut entretenu ses fils désolés de l'éternité et des saintes délices du ciel.

Enfin ce fut en invoquant les noms de Jésus et de Marie et après avoir exhorté ses confrères à la paix que Jean expira le 19 août 1680 dans sa soixante-dix-neuvième année.

A la nouvelle de son décès, d'insignes témoignages d'affection affluèrent de la part des Évêques,

N.B. Textes soulignés furent falsifiés et corrigés, cf. Corrigenda. AAS, t. XV11. p.727)

du Clergé, des Pères de la Compagnie de Jésus et de la foule du peuple. On trouva aussitôt son testament, fait à Paris le 24 avril 1671, qui manifesta les sentiments de son âme envers sa Congrégation et ses autres familles spirituelles. Le corps du Serviteur de Dieu fut enterré dans le chœur de l'église du Séminaire de Caen, mais, après la Révolution française, il fut transféré en 1810, au milieu d'un grand concours de peuple, dans l'église de Notre-Dame, et sur la pierre du tombeau se lisaient ces dernières paroles de son épitaphe : « Pieusement il vécut, saintement il mourut ». Aussi la croyance à sa sainteté ne s'interrompt-elle jamais ; loin de là, elle se répandit de jour en jour.

L'an 1874, le 26 février, l'ouverture de la cause du Vénérable Serviteur de Dieu Jean Eudes fut signée de la main du Pape Pie IX de sainte mémoire, Notre Prédécesseur, sur les instances des Évêques et du Clergé de toute la France et aussi de la Congrégation de Jésus et Marie. Les procès étant régulièrement achevés, et toutes les prescriptions de droit observées, il y eut quatre discussions sur ses vertus, et la sentence sur leur héroïcité fut enfin, rendue. Le 6 janvier 1903, le Souverain Pontife Léon XIII d'heureuse mémoire, Notre Prédécesseur, avant de dévoiler sa pensée avait, dans son noble langage, déclaré ceci : « Quand il s'agit de Jean Eudes, il s'agit d'un homme des plus illustres, dont non seulement la vie sainte sert d'éclatant exemple, mais dont le zèle ardent pour le salut des âmes spécialement l'établissement de sa Société ont rendu d'éternels services à l'humanité entière ».

Cependant d'autres prodiges confirmaient la réputation de sainteté de ce grand homme. On les discuta pour savoir s'il fallait lui accorder les honneurs des Bienheureux. On examina d'abord la merveilleuse guérison de Soeur Augustine Chassé, de l'Institut de Notre-Dame de Charité, du monastère de Rennes. Elle souffrait d'un cancer à l'estomac. Elle pria avec ferveur devant une relique et une statue du serviteur de Dieu, et le neuvième jour des supplications, elle recouvra une santé entière et parfaite. Le second prodige eut lieu dans le même couvent. La soeur Lucie, pénitente, ayant invoqué le secours du Vénérable Jean Eudes, se trouva, le septième jour de sa neuvaine subitement délivrée d'une multiple paralysie provenant d'une lésion organique cérébro-spinale. Le troisième enfin se produisit en faveur du jeune Louis Bourdon en 1883. Ayant entièrement perdu la vue, il implora la protection du Serviteur de Dieu par une neuvaine de prières, et, celles-ci à peine achevées, il obtint instantanément sa guérison parfaite.

Sur ces trois miracles se fit une sérieuse enquête, et, tout étant accompli conformément au droit, en présence des Révérendissimes Cardinaux Séraphin Cretoni, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et Dominique Ferrata, Rapporteur de la Cause, accompagnés des officiers de la même Congrégation, Pie X Notre Prédécesseur de sainte mémoire, déclara dans un décret solennel qu'il « y avait certitude touchant les trois miracles proposés » ; et ce décret fut publié le 3 mai 1908. Enfin le troisième dimanche de l'Avent de la même année un Décret de droit public déclara qu'« on pouvait procéder en toute sécurité à la Béatification solennelle du serviteur de Dieu Jean Eudes, et la solennité s'en célébra dans la Basilique Patriarcale du Vatican au milieu d'une foule innombrable de fidèles, venus même de lointains pays, le 25 avril de l'année suivante.

Après la concession d'un culte au Bienheureux Jean Eudes, le Tout-Puissant daigna l'honorer de nouveaux prodiges. Deux d'entre eux furent choisis par l'habile postulateur de la cause, le R. P. Gabriel Mallet et présentés pour le prompt succès de la canonisation tant désirée de Jean. Le 28 juillet 1922, tout étant mûrement examiné, Nous avons confirmé la sentence de la sacrée Congrégation des Rites, qui nommait une commission pour la reprise de la cause.

Le premier des miracles proposés s'accomplit en faveur de la soeur Jeanne Béatrice Londono, de la Congrégation des Soeurs de la Charité de la Présentation de Tours, qui demeurait dans le diocèse de Manizales aux Indes. Entrée en religion en 1909, elle jouit d'une bonne santé. Quatre ans après, à la suite d'une chute qu'elle s'étudia à cacher à sa supérieure, elle commença à se mal porter ; et les médecins la jugèrent atteinte de gastralgie. Ses indispositions et ses douleurs devenant ensuite plus violentes tant dans la tête que dans l'estomac et dans les reins, Jeanne, réduite à l'extrémité, reçut le secours des Sacraments de l'Église. Peu après, la gravité du mal diminua, et, comme remède, on lui

conseilla le climat tempéré de la ville de Carthagène des Indes, où pendant quelque temps elle se porta bien. Mais peu à peu la maladie empira, et divers maux survinrent dont aucun remède de la médecine ne put avoir raison. C'est d'un très grave diabète sucré avec d'autres complications rénales, néphrite, furonculose et abcès, que les médecins la déclarèrent atteinte, et ils s'accordèrent à juger la maladie incurable, vu l'inutilité des remèdes employés. Alors la malade implora le secours de Dieu, et, suivant les conseils d'un Père Eudiste, elle fit avec sa Communauté une neuvaine au Bienheureux Jean Eudes, dont elle s'appliqua une relique. Le dernier jour de la neuvaine, au grand étonnement des Soeurs et des médecins, elle fut instantanément et parfaitement guérie. Cette guérison prodigieuse, au témoignage des hommes de l'art, persiste encore aujourd'hui.

L'autre miracle fut obtenu par Bonaventure Romero, de Guarca en Colombie, qui vivait chez les Pères Eudistes du Séminaire de San Pedro, au diocèse d'Antioquia, en qualité de serviteur. Vers neuf heures du soir, le 11 juillet 1916, un inconnu avertit les Pères qu'on avait pris un cheval dans l'écurie du Séminaire. On résolut aussitôt de poursuivre le voleur, et, malgré les Pères, Bonaventure voulut prendre part à la poursuite, bien qu'il eût mal au doigt, du fait de la morsure d'un porc. Chevauchant en toute hâte avec son compagnon, il fut sur le point de prendre le voleur dans la fuite; mais, à l'improviste, son cheval butte et s'abat avec son cavalier.

Quoique gravement blessé, il remonte aussitôt à cheval, poursuit le voleur, qui, stupéfié d'une telle audace, lâche le cheval volé, et se sauve. Bonaventure, au milieu de la nuit, revient au Séminaire avec le cheval et tombe à terre à demi mort. Il est ensuite pris de douleurs dans l'estomac et dans la tête, et, peu après, réduit à l'extrémité. Au matin, on appelle un médecin, mais, vu la distance, il n'arrive que le soir, et il déclare le malade atteint d'une péritonite traumatique et d'une fracture du crâne. Près de mourir cet homme des plus religieux reçoit l'Extrême-Onction.

Les remèdes humains ne produisant aucun effet, et nul espoir ne restant qu'il recouvre la santé, les Directeurs et les élèves du Séminaire appliquent au moribond une relique du Bienheureux Jean Eudes et commencent aussitôt une neuvaine. Vers le milieu de la nuit, Bonaventure sent tous les symptômes de son mal si grave disparaître subitement et, à l'improviste, sort du lit bien portant, au grand étonnement des assistants qui crient au miracle. Dans la suite d'habiles médecins déclarèrent sa guérison parfaite et persistante.

Sur ces deux miracles une enquête fut instituée suivant la coutume par la Sacrée Congrégation des Rites, laquelle, après les discussions d'usage, eut son issue dans la Congrégation générale tenue en Notre présence, le 28 janvier de la courante année sacrée. Voulant demander lumière au Père des lumières, Nous avons différé de porter alors Notre sentence, et Nous avons choisi le dimanche de la Septuagésime, jour vivement attendu et rempli d'une sainte joie pour les deux familles religieuses, qui vénèrent et honorent le Bienheureux Jean Eudes pour leur Père et leur législateur, c'est-à-dire la Congrégation de Jésus et Marie et l'Ordre des Filles de Notre-Dame de Charité. En ce jour, en effet, dans l'une et dans l'autre se célèbre solennellement la fête titulaire du très pur Coeur de la Bienheureuse Vierge Marie. En présence donc des Cardinaux de la sainte Église romaine, Antoine Vico, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et Louis Billot, Rapporteur de la Cause, et des officiers de la même Congrégation, nous avons solennellement proclamé: « Qu'il y a certitude pour les deux miracles proposés; pour le premier, c'est-à-dire la guérison instantanée et parfaite de la soeur Jeanne Béatrice Londono de la Congrégation des Soeurs de la Charité de la Présentation de Tours, du diabète sucré et d'autres complications rénales, néphrite, furonculose et abcès; et pour le second, la guérison instantanée et parfaite de Bonaventure Romero d'une péritonite traumatique et d'une grave fracture du crâne.

Le jour dédié à saint Joseph, époux de la Bienheureuse Vierge Marie, sur les avis favorables des Cardinaux et des Consultants de la Congrégation, Nous avons solennellement déclaré qu'on pouvait en toute sûreté procéder à la canonisation solennelle du Bienheureux Jean Eudes. Mais afin que fussent observées toutes les sages prescriptions de nos Prédécesseurs relativement à la célébration et à l'éclat

d'une cérémonie si solennelle, Nous avons d'abord ordonné à tous nos chers fils les Cardinaux de la sainte Église romaine d'assister, le 30 mars de cette année, à un Consistoire secret, pour leur demander leur avis; et là Notre vénérable frère Antoine Vico, évêque de Porto et de Sainte Rufine, Cardinal de la sainte Église romaine, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, Nous a exposé éloquemment et en détail à Nous et aux Cardinaux la vie et les miracles de Jean Eudes et des autres nouveaux Saints.

Le 2 avril, un Consistoire public a été tenu selon l'usage, et les Cardinaux présents, après avoir entendu avec plaisir sur le Bienheureux Jean Eudes l'éloquent discours de Notre cher fils Charles Salotti, Prélat romain et Avocat de la Cour Consistoriale, Nous ont unanimement exhorté à donner à cette cause sa conclusion légitime.

Un autre Consistoire, semi public, eut lieu le 22 du même mois d'avril, auquel assistèrent non seulement les Cardinaux de la sainte Église romaine, mais encore Nos vénérables frères les Patriarches, les Archevêques et Évêques, à ce invités et convoqués, sur Notre Ordre, par des Lettres de la Sacrée Congrégation Consistoriale. Et d'après ce qui avait été fait au Consistoire public et d'après le rapport de la Sacrée Congrégation des Rites, dont nous fîmes remettre à chacun un exemplaire imprimé, ils se rangèrent unanimement à l'avis des Cardinaux. Nous avons ordonné que les pièces officielles sur cette affaire, rédigées par Nos chers fils les Notaires du Siège apostolique, soient conservées dans les Archives de la même Sacrée Congrégation des Rites.

Nous avons fixé ce 31 mai, jour de la Pentecôte, pour la célébration solennelle de cette Canonisation dans la Basilique Vaticane et Nous avons exhorté les fidèles à plusieurs reprises à redoubler de prières, principalement dans les églises où était annoncée l'adoration perpétuelle du très auguste Sacrement, et de demander au Seigneur de recueillir pour eux-mêmes des fruits abondants d'une aussi grande solennité et pour Nous, dans son accomplissement, d'être assisté de l'Esprit-Saint.

Lorsque brilla ce jour heureux, tous les ordres du clergé tant séculier que régulier, les Prélats et officiers de la Curie romaine, les Cardinaux de la sainte Église romaine, les Patriarches, les Archevêques et Évêques présents à Rome, s'assemblèrent dans la Basilique Vaticane, magnifiquement décorée; et, pendant qu'ils Nous précédaient dans une solennelle procession, Nous fîmes Notre entrée dans la même Basilique.

Notre vénérable frère le Cardinal Antoine Vico, Évêque, de Porto et Sainte-Rufine, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites et chargé de pourvoir à cette canonisation, par l'organe de Notre cher fils Auguste Milani, Avocat de Notre Cour consistoriale, Nous présenta avec les vœux et les prières des Prélats, ceux de la Congrégation de Jésus et Marie et de l'Ordre des Filles de Notre-Dame de Charité pour que nous rangions au nombre des Saints le Bienheureux Jean Eudes, l'instituteur de leurs deux familles religieuses, illustre par sa vie, ses vertus, ses miracles, en même temps que le Bienheureux Jean-Baptiste-Marie Vianney, Confesseur et Curé d'Ars.

Ce vœu, le même Cardinal avec de plus vives, puis très vives instances nous le répéta par la bouche du susdit Avocat de la Cour consistoriale, et Nous, après avoir imploré les lumières, de l'Esprit saint, invoqué avec ferveur le secours de la Bienheureuse Vierge Marie et de tous les Saints, Nous décrétâmes que « Pour l'honneur de la sainte et indivisible Trinité, pour l'accroissement et la gloire de la foi catholique, par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des saints Apôtres Pierre et Paul et par la Nôtre, après mûre délibération, et d'après le vœu de Nos chers fils les Cardinaux de la sainte Église romaine ainsi que sur l'avis des Patriarches, Archevêques et Évêques, le Bienheureux Jean Eudes, Missionnaire Apostolique et Instituteur de la Congrégation de Jésus et Marie et de l'Ordre de Notre-Dame de Charité était Saint et inscrit au catalogue des Saints. » Par le même décret Nous avons déclaré également Saint Jean-Baptiste-Marie Vianney, Confesseur et Curé d'Ars, si célèbre par ses insignes vertus.

Nous avons ordonné que la mémoire de saint Jean Eudes soit mentionnée dans le Martyrologe romain le 19 du mois d'août.

Ayant ensuite rendu grâces au Dieu tout-puissant, Nous avons offert le sacrifice non sanglant et, après la lecture de l'Évangile, Nous avons adressé la parole à l'assemblée. Nous avons enfin accordé affectueusement une indulgence plénière à tous les assistants, et ordonné que ces lettres décrétales apostoliques, qui doivent être signées de Notre main et de celle des Cardinaux de la sainte Église romaine, fussent expédiées sous Notre sceau.

Chrétiens, deux nouveaux saints vous sont aujourd'hui proposés par l'Église, qui se sont illustrés par leur sublime amour de Dieu et leur sollicitude pour le salut spirituel de leurs concitoyens. Que l'exemple de ceux dont toute la vie s'est passée à faire du bien aux autres, nous soit toujours présent et nous presse d'aimer Dieu et le prochain, afin qu'il nous donne à nous aussi d'acquérir les vertus et les récompenses de la vie chrétienne.

Et vous, nouveaux Saints, intercédez pour nous près du Tout-Puissant, afin qu'il daigne nous accorder les grâces dont nous avons besoin, et que la société humaine revienne à Jésus, en cette année surtout qui est consacrée à la piété et à la sanctification des âmes, si bien que la paix du Christ dans le règne du Christ brille le plus vite possible pour tous les hommes de l'univers.

Tout cela, de Notre science certaine et dans la plénitude de Notre puissance apostolique, nous le confirmons, le corroborons, le décidons et le décrétons, et nous le notifions à toute l'Église catholique, en ordonnant qu'aux copies imprimées de ces lettres pourvu qu'elles soient signées de la main d'un notaire public et munies du sceau d'un homme constitué en dignité ecclésiastique, on accorde absolument la même foi qu'à Nos présentes si on les produisaient ou montraient dans leur original.

Qu'à personne il ne soit permis d'enfreindre ou d'aller contre Nos présentes Lettres où nous définissons, décrétons, ordonnons, formulons notre volonté. Que si quelqu'un, avec une téméraire audace, a la hardiesse de le tenter, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout puissant et des saints Apôtres Pierre et Paul, ses apôtres.

Donné à Saint-Pierre de Rome, l'an du Seigneur 1925, le 31 du mois de mai, De Notre Pontificat la quatrième année.

_ MOI, PIE, ÉVÊQUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Suivent les signatures des Eminentissimes Cardinaux : DE LAI, VICO, GRANITO PIGNATELLI, Di BELMONTE, POMPILY, CAGLIERO, FRANCICA-NAVA DI BONTIFÉ, MERRY DEL VAL, MERCIER, GASPARRI, MENDES BELLO, VAN ROSSUM, LEGA, GASQUET, FRUHWIRTH, SCAPINELLI Di LÊGUIGNO, RANNUZI DE BIANCHI, SBARETTI, MAURIN, RAGONESI, DOUGHERTY, VIDAL Y BARRAQUER, TACCI, BONZANO, CHAROST, BISLETI, BILLOT, LAURENTI, MORI, EHRLÊ, SINCERO, LUCIDI, GALLI. Puis celles des Cardinaux CAGIANO, Chancelier de la sainte Église romaine, Vico, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, du doyen du Collège des Protonotaires apostoliques, Joseph WILPERT, du Protonotaire apostolique JEAN ZANI-CAPRELLI.

(Acta Apostolicae Sedis, t. XVII, 1925, pp. 482-497; Corrigenda furent placées à la fin de ce tome, p. 727)

Voici nos sources:

BULLE DE CANONISATION DE SAINT JEAN EUDES.
(31 mai 1925)

I.- ORIGINAL

Manuscrit sur parchemin, 245 x 347 ms.12 ff., conservé à Paris dans les Archives des eudistes.

II.-PUBLICATION OFFICIELLE PAR LA POLYGLOTTE VATICANE

1.. La bulle, dont avait été arrangé le style, parut, falsifiée, dans les Acta

Acta Apostolicae Sedis, t. XVII, 1925, pp. 482-497;

Corrigenda furent placées à la fin de ce tome, p. 727

2. Les Corrigenda furent placées à la fin de ce tome, p. 727;

3. La bulle fut tirée à part en 1926; elle conserva ses arrangements de style et incorpora les corrigenda(gd- in- 8o,19 p.).

111. - PUBLICATION DANS la « Revue des Saints Coeurs»

1- Année 1925, pp. 453-492;

2- Année 1926, p.1 et pp. 56-58(explication de la présentation du texte publié en 1925)

1V. -LUC-VERUS a conté, dans Vérités sur les Jésuites, no 47(Paris,éd. Silvin, 1936),« Le tripatouillage d'une bulle de Pie X1 », pp.30-41.